

Commission du personnel – bilan de législature

2013

Assemblée générale concernant la recapitalisation de la Caisse de pension (CPEV)

Des membres de la CoPers participent à cette réunion dans le but de se tenir informés des actions syndicales sur une thématique qui intéresse l'ensemble du personnel et pour être en mesure de relayer ces informations sur le site internet de la CoPers. L'action syndicale est relayée au Parlement. Notre commission entend suivre ce dossier et s'inquiète de la communication lacunaire parvenue au personnel de l'UNIL. La Direction a simplement relayé les informations parues dans l'intranet de l'Etat de Vaud. Une discussion permet de clarifier le fait que la Direction entend laisser le choix à ses employés et non prendre parti dans une question relevant selon elle d'une pesée des intérêts et d'une estimation personnelle.

Congés scientifiques

La CoPers initie une réflexion sur les congés scientifiques à l'UNIL, apparemment plus restrictifs que dans d'autres institutions en Suisse et à l'étranger. La question est abordée devant la Direction et reste pour l'heure en suspens. Une démarche de coordination devrait s'effectuer avec le Conseil de l'UNIL.

Lettre aux doyens

La CoPers envoie une lettre à tous les doyens pour savoir si les facultés ont connaissance d'un problème entre le taux d'engagement à 80% et le travail demandé dans certains instituts où la hiérarchie s'attend à un engagement personnel bien supérieur à ce taux. La plupart des décanats répondent à notre lettre. Ce souci est identifié dans certains cas.

Elaboration d'un questionnaire en collaboration avec le Centre de soutien à l'enseignement (CSE)

Premières discussions autour de l'élaboration d'un questionnaire de satisfaction qui sera envoyé à l'ensemble du personnel pour identifier d'éventuelles problématiques communes. En prélude à d'autres questionnaires plus ciblés que nous pourrions initier par la suite. La CoPers consulte différents interlocuteurs et services centraux (y compris la Direction) en vue d'identifier les points susceptibles d'intéresser les diverses composantes du personnel de l'UNIL.

Dans une deuxième phase, il s'agit de composer un groupe-test auquel nous soumettons notre questionnaire en vue de l'affiner (précisions, ajouts, correction).

2014

Site web

La CoPers améliore la visibilité de ses membres sur son site internet, introduit des actualités ainsi qu'une boîte à idées qui renvoie directement au mail bureau-copers. Les

trois personnes du bureau s'engagent à répondre rapidement aux demandes parvenues via ce lien.

Mail personnel-unil

La CoPers obtient de la Direction l'envoi de dix messages par année afin de pouvoir relayer nos informations.

Invités

La CoPers tente de mettre en route des synergies avec le Conseil de l'UNIL en invitant son président (par exemple sur la question urgente des parkings ou, plus fondamentale, des congés scientifiques), le Bureau de l'égalité, Acidul, la commission de la relève, etc. Le dernier invité de la législature étant le nouveau chef du service Unibat, sur la question du mobilier, notamment la possibilité de commander des tables amovibles permettant de travailler tantôt assis et tantôt debout.

Il faut signaler également un rapprochement initié avec le nouveau responsable du service des Ressources humaines.

D'une manière générale, la CoPers souhaite être informée plus rapidement lorsque des directives ou des thématiques concernant le personnel sont envisagées et discutées.

Résultats du questionnaire

Ces résultats analysés et transmis par le Centre de soutien à l'enseignement se trouvent dans les actualités sur le site unil.ch/copers (également en anglais).

La CoPers présente les résultats à la Direction lors d'une séance commune en novembre et signale quatre pistes de réflexion : le taux d'engagement et le travail réel (concerne surtout les assistants), la situation des enseignants par rapport au temps laissé à la recherche, le télétravail et les possibilités de promotion pour le PAT (mobilité verticale et/ou horizontale).

2015

Suivi du questionnaire

La CoPers transmet les résultats du questionnaire de satisfaction au personnel de l'UNIL par mail et sur le site web.

Plusieurs points intéressants ont été soulevés et la CoPers insiste notamment sur le télétravail, une question qui intéresse particulièrement le PAT. La CoPers demande si la Direction pourrait donner un signal fort susceptible d'être entendu dans les services et les facultés afin de favoriser le télétravail lorsque le cahier des charges peut permettre cette flexibilité.

« La Direction s'engage à réfléchir à l'élaboration d'une convention télétravail avec le responsable du service RH », ainsi que le mentionne le PV de la séance Direction-CoPers du 11 mai 2015. Un suivi de cette question pourrait être engagé entre le Service des ressources humaines et la CoPers.

Autres sujets à suivre

La création d'un atelier RH sur les droits et devoirs des employés pour les personnes souhaitant se mettre à jour sur différentes questions : congés, travail à domicile et autres sujets oubliés.

La possibilité pour le président ou la présidente de la CoPers d'être associé·e à la recherche des futurs recteurs-rectrices, par exemple au sein de la commission de nomination.

Trois membres de la CoPers ont été consultés par la commission de nomination au sujet du profil souhaité mais sans pouvoir auditionner les candidats.

La mise en place d'une vaccination gratuite et largement accessible contre la grippe reste une revendication de la CoPers. L'année 2015 aura été marquée par une initiative du service Unisep, à saluer mais à améliorer de beaucoup pour 2016.

Tarifification des parkings

La CoPers a pu suivre le processus qui a mené la Direction à une nouvelle tarification des parkings. Elle a relayé régulièrement les craintes du personnel auprès du vice-recteur Benoît Frund et au sein du comité mobilité (CoPro), par oral et par écrit, tout en essayant de faire passer le message de la Direction sur la nécessité de contenir le trafic automobile et de favoriser les transports publics.

Suivi de cas personnels

La CoPers a reçu quelques personnes soucieuses d'obtenir des éclaircissements au sujet de leur situation personnelle insatisfaisante, compliquée, voire douloureuse. Elle a toujours rappelé son rôle d'intermédiaire et d'accompagnatrice (auprès du supérieur hiérarchique et/ou des RH). Dans ces quelques cas, le rôle de la CoPers a consisté déjà à écouter ces personnes dans le désarroi, à les conseiller, sans aller plus loin dans l'accompagnement car les démarches étaient déjà profondément engagées auprès des facultés ou services concernés. Il semble bon de rappeler que la CoPers pourrait être la première instance à consulter en cas de problème d'ordre professionnel à l'UNIL, les personnes ayant parfois tendance à consulter la CoPers comme dernier recours alors que plus rien ne peut être accompli.

Inter-CoPers

La CoPers a également été active au sein de l'Inter-CoPers avec les autres commissions du personnel de l'administration vaudoise, notamment sur la question de l'élection de l'Assemblée des délégués de la Caisse de pensions, ou encore sur celle des primes d'ancienneté adoptées par le Conseil d'Etat. Pour maintenir un lien avec les autres commissions du personnel il faudra contacter Madame Véronique Schober au CHUV, cheville ouvrière de cette Inter-CoPers en gestation.

A Dorigny, le 20 octobre 2015 – bilan rédigé par Nadine Richon, présidente de la CoPers